

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

**RÉUNIONS RÉGIONALES INFORMELLES SUR LA VERSION RÉVISÉE DU
PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2020-2025**

14 mars 2019

Hôtel Pullman, Bordeaux (France)

Le Secrétariat du Codex a le plaisir de vous informer, de la part des coordonnateurs régionaux du Codex, que les délégués pourront se réunir par groupes régionaux, afin d'examiner la version révisée du projet de Plan stratégique du Codex pour 2020-2025, en marge de la [trente et unième session du Comité du Codex sur les principes généraux](#), qui se tiendra à Bordeaux (France), du 11 au 15 mars 2019. Les réunions auront lieu le jeudi 14 mars 2019, de 8 heures à 12 h 30.

Les réunions seront présidées par les coordonnateurs régionaux. Le président du sous-comité sur la révision du Plan stratégique du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius, ainsi que le Président et les autres vice-présidents de la Commission seront présents, afin de donner des informations et de répondre à toute question qui pourrait se présenter. Afin de couvrir l'ensemble des débats régionaux, le président et les vice-présidents participeront aux trois réunions régionales qui se tiendront de 8 heures à 10 heures et aux trois autres qui se tiendront de 10 h 30 à 12 h 30.

De plus amples informations sur le lieu des réunions, les horaires et autres seront publiées sur le [site web du Comité du Codex sur les principes généraux](#), dès qu'elles seront disponibles.

Aucun service d'interprétation ne sera assuré pour ces réunions.

Si le Comité du Codex sur les principes généraux finit d'examiner tous les points à son ordre du jour le 13 mars en fin de matinée, les groupes régionaux pourront profiter l'après-midi des espaces libérés.

Informations générales

Le [Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius, à sa soixante-seizième session](#), est convenu de soumettre le projet de Plan stratégique à la quarante-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius, en vue de son approbation, et a établi un calendrier à cette fin (voir l'annexe II du rapport de la soixante-seizième session du Comité exécutif). On trouvera dans les paragraphes suivants un récapitulatif de l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes.

1. Une lettre circulaire ([CL 2018/67-OCS-CAC](#)) visant à solliciter des observations, accompagnée de la version révisée du Plan stratégique, a été envoyée en août 2018. À l'échéance, fixée au 30 novembre 2018, cinquante-deux séries d'[observations](#) avaient été reçues.

2. De septembre à novembre 2018, les coordonnateurs régionaux ont organisé dans de nombreuses régions les réunions physiques suivantes, afin de favoriser la participation à l'élaboration du Plan stratégique:
 - Colloque sur le Codex Alimentarius, 12-14 septembre 2018, Accra (Ghana).
 - Atelier technique régional à l'intention des points de contact nationaux du Codex, Port-Vila (Vanuatu). 29-31 octobre 2018.
 - Réunion technique régionale à l'intention des points de contact du Codex et des délégations du Comité de coordination FAO/OMS pour l'Asie, Beijing (Chine), 1-2 novembre 2018.
 - Atelier technique régional à l'intention des points de contact nationaux du Codex, Kazakhstan, 7-9 novembre 2018.
 - Débat régional sur le projet de Plan stratégique du Codex, 11 novembre 2018, Panama (Panama).
3. Une réunion du sous-comité du Comité exécutif s'est tenue les 19 et 20 décembre 2018, afin d'examiner les observations et les commentaires reçus à la suite des débats régionaux et de commencer à revoir le Plan stratégique. Un message du président du sous-comité a été diffusé à tous les points de contact du Codex. Un résumé de la réunion, établi par le président, est disponible [ici](#).
4. La version suivante du Plan stratégique est en cours d'achèvement. Elle sera diffusée, pour observations, dans la lettre circulaire CL 2019/21/OCS-CAC, fin février 2019. Des observations pourront être envoyées jusqu'au 30 avril 2019 au plus tard.

Conformément au rapport de la soixante-seizième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius, qui indique que «les coordonnateurs régionaux sont encouragés à obtenir des contributions régionales au moyen de débats par voie électronique ou de réunions physiques (en marge du Comité du Codex sur les principes généraux, par exemple)», des réunions informelles seront donc organisées en marge du Comité du Codex sur les principes généraux. Ces réunions permettront de poursuivre la réflexion sur le Plan stratégique, d'obtenir des commentaires directs sur les principales modifications apportées par le sous-comité et de préparer la suite qui sera donnée. Toutefois, il est rappelé aux membres et aux observateurs que toutes les observations doivent être soumises directement dans le système de mise en ligne des observations.